

Ecole élémentaire des Petites Maisons Saint Martin d'Uriage
Compte-rendu de la réunion du troisième conseil d'école
Séance du 29 – 06 - 21

Le conseil d'école s'est réuni le mardi 29 juin 2020 de 18h30 à 21h15 dans la salle de garderie.

Etaient présents :

- M.Giraud (maire)
- Mme Gignoux (chargée d'éducation)
- Mme Orlando (responsable service périscolaire)
- Mmes et MM. les parents d'élèves
- Mmes et MM. les enseignants

Absents :

- M.Drevetton Inspecteur de l'Éducation Nationale
- Mmes les représentantes du RASED
- M.Gay (DDEN) retenu sur l'école de Gières

L'ordre du jour a été abordé comme suit :

A. Rentrée 2021-2022

▪ **Nouvelle direction**

Mme. Christine Pasquier prend la direction de l'école.

L'équipe enseignante reste stable.

Chauds remerciements de la part du maire envers Mr Dupré et chaleureux accueil envers la nouvelle directrice.

Nous n'avons pas encore le nom des professeurs qui vont compléter la direction, le ce2 de Mme Arnaud et le cm2 de Mme Rouvière.

▪ **Organisation**

La rentrée devrait intervenir dans des **conditions sanitaires plus favorables** et permettre de retrouver des modalités d'enseignement plus habituelles.

En 2021 l'école primaire reste au cœur de l'action avec pour objectif l'acquisition de savoirs fondamentaux solides.

On **adaptera les parcours de nos élèves** à la situation que nous avons traversé afin de répondre aux besoins des élèves.

La **lecture reste une priorité nationale**, enjeu essentiel d'apprentissage, d'enrichissement du vocabulaire, de maîtrise de l'orthographe, de la syntaxe, de la construction de soi, de la réflexion et de l'imaginaire.

Il nous appartiendra de poursuivre le **redressement du niveau en mathématiques** en exposant les élèves aux 4 opérations tôt, en valorisant la résolution de problèmes et en cultivant le goût des mathématiques.

Le renforcement de l'activité physique demeure à l'ordre du jour.

▪ **Répartition d'effectifs envisagée**

Les lignes bougent encore, mais cela pourrait ressembler à ceci.

		CP S. Prunier	CP C. Solinas	CE1 I. Prunier	CE1 P. Dupré	CE2 C. Pasquier	CE2 C. Arnaud	CM1 C. Jarry	CM1 K. Armand	CM2 C. Rouvière	CM2 M. Paulus
CP	50	25	25								
CE1	44			22	22						
CE2	56					28	28				
CM1	58							29	29		
CM2	52									26	26

total	260	25	25	22	22	28	28	29	29	26	26
10 cours simples											

A. Le projet d'école.

a. Amélioration des résultats au regard des compétences du socle

Axes prioritaires de travail : écrire - comprendre et s'exprimer à l'oral

Chaque enseignant met en œuvre dans sa classe les travaux décidés l'année passée, avec pour but : la réussite de tous..

b. Éducation culturelle et artistique, sportive et humaniste

Axes prioritaires de travail :

1. Améliorer la cohérence du parcours citoyen.

Nos projets réalisés : présentations chiffrées

a. Sorties nature :

i. CP CE1 : 1200 €

C'est une réalisation rodée depuis quelques années qui permet à nos petits sur une journée complète de se balader un matin sur les sentiers pour découvrir un environnement proche au printemps et sur une demi-journée une course d'orientation. Tout cela avec l'appui des accompagnateurs de moyenne montagne.

ii. CM1 : coût 1120 €

Les deux classes sont parties à Chamrousse sous la houlette des guides pour faire de l'escalade et une course d'orientation dans une ambiance froide.

b. Projet vélo CE2 CM2 : 1800 € + 220 € de surcoût transport

L'objectif du projet est d'atteindre ou de se rapprocher du « savoir rouler ». Les compétences travaillées se déclinaient en 3 blocs : savoir pédaler, savoir circuler et enfin savoir rouler à vélo. Sur quatre séances les élèves ont travaillé en ateliers ou en groupe classe. Le cycle devait se conclure par une sortie journée sur Lans en Vercors. L'encadrement était assuré par les moniteurs agréés du bike school.

Sortie dans le Vercors du 29 juin annulée en raison du temps, du coup les élèves sont restés sur place pour pédaler, changer la roue, dérailler, observer la sécurité ... activités très bien encadrées par les moniteurs. Présence d'Aurélien et de Marianne pour augmenter le nombre de groupes.

c. Semaine sportive CM2 : 1900 €

Une orientation « sport et montagne » a été donnée à cette semaine. Là aussi, c'est le bureau des guides et des accompagnateurs de Chamrousse qui a proposé ses compétences à nos grandes classes : escalade et course d'orientation – via corda et randonnée – « Col de l'arc » - olympiade des montagnes à l'Arselle -

d. Sortie CM1 Planétarium : 306 + 445€ de surcoût transport

« La tête dans les étoiles » à Vaulx en Velin pour les CM1. En lien avec les programmes , les enseignantes ont décidé d'offrir à leurs élèves quelques observations astronomiques au Planétarium.

e. Sortie cinéma CP CE1 : 166,6 €

Les petites classes vont descendre au cinéma de Vizille pour voir « le voyage du prince » un film d'animation sur le droit à la différence.

f. Visites de grottes en Chartreuse pour le CE2 de Mme Arnaud avec une animation sur place

g. Cycle natation 3^{ème} trimestre à la piscine de Saint Martin d'Uriage.

Les grands ont profité d'une météo clémente pour réaliser les sorties à la piscine. L'équipe dynamique de SMU a proposé un travail intéressant très ludique avec une ouverte sur la natation synchronisée, le water-polo, les plongeurs.

Les petits ont suivi un cycle un peu écourté à SMH qui a donné entière satisfaction.

1. Diversifier et élargir les domaines artistiques abordés

Inutile de revenir sur la frustration qu'a été la nôtre cette année où les contraintes sanitaires nous ont empêchés de sortir pour aller rencontrer la culture et les arts comme nous le faisons ces dernières années. Souhaitons que 2021 / 2022 nous offrira de belles possibilités. Cependant, nous avons tenté de saisir toutes les opportunités qui s'offraient à nous. Ainsi :

Interventions classes :

- a. Spectacle offert par l'OTTU « Emile le roi de la récup »

Ce sont les CM1 qui ont profité de ce spectacle qui recoupait le travail réalisé sur le sujet en classe.

- b. Conteuses CM1

Deux conteuses sont venues faire revivre quelques vieux contes, pour le plus grand plaisir des élèves.

- c. Les musiciens du Louvre

Un CP, un CE1 et un CE2 ont pu bénéficier de cette intervention remarquable de musiciens professionnels : cela reste un must.

- d. Ateliers philo CE2

- e. Présentation d'une ruche pédagogique en CP

C'est un parent d'élève qui s'est déplacé dans la classe des CP de Mme Solinas afin d'expliquer ce qu'est une ruche.

- f. Exposition au Belvédère « Mémoires contemporaines » d'Yves Monier

Les classes de Mmes Solinas et Dupré ont répondu favorablement à la proposition de l'OTTU. Le 28 06 elles ont déambulé dans le bourg pour une visite guidée autour des œuvres de l'artiste exposées.

- g. Animation aux CM2 et CE2 sur les oiseaux

M.Push, parent d'élève, a réalisé deux interventions très pédagogiques (vidéo, observation, maquettes grandeur nature, quizz...)

- h. Projet musique

Chloé Nespoulet a travaillé sur un projet artistique et musical d'exploration (la vie des écoles, les rythmes du monde, les sons de la nature). Cela a donné lieu à deux regroupements pondérés par le protocole dans l'année :

- en décembre : Chaque classe a présenté son travail à une autre classe
- puis à l'occasion de la fête de la musique, les classes ont été regroupées par deux, pour chanter une petite partie de leur répertoire. Une vidéo vous sera proposée.
- Une dernière intervention où Chloé a rassemblé quelques musiciens pro qui se sont produits devant les enfants avant de répondre à leurs questions.

N'oublions pas, en dehors du temps scolaire, le spectacle de l'APE samedi 3 juillet de 14h à 16h sur la magie participative « Capitaine Z » sur le thème de l'utilisation excessive des écrans.

a. Réponses aux exigences d'une école inclusive- Élèves à besoins particuliers

i. Elèves à besoin particulier

L'école tenait à revenir sur ces élèves à besoin particulier.

- Pour bénéficier d'une AESH il est nécessaire de monter un dossier auprès de la MDPH, mais pour cela il faut que la maison du handicap reconnaisse l'existence d'un handicap.
 - L'existence de difficultés n'entraîne pas forcément l'obtention d'une aide. Par contre, il est important pour les familles de prendre conscience de cet état de fait afin de réagir.
 - Le handicap reconnu va être lié aux troubles dys (orthographe – praxie – orthophonie) forts ou à d'autres problèmes. Dans tous les cas, l'enfant doit être épaulé par des structures externes à l'école. Ce sont ces professionnels qui effectuent des bilans qui vont alimenter le dossier à déposer.
- Les commissions se positionnent sur l'existence d'un handicap. L'enfant pourra alors bénéficier d'un accompagnant :
 - pour un nombre d'heures définies
 - mutualisé, c'est-à-dire partagé avec un camarade
- Imperfections du système : impossibilité de répondre à une demande de placement en IME, faute de places disponibles, de fait l'école se retrouve à accueillir cet enfant.
- L'école continue à être de plus en plus inclusive, par contre les moyens de l'école restent quasiment les mêmes en termes de formation, aides, effectifs.

i. Point AESH

Cette année, les Accompagnants d'Elèves en Situation de Handicap seront affectés sur l'école. La répartition se fera au niveau de l'école peu avant la rentrée des classes afin d'avoir une meilleure concertation pour la gestion des emplois du temps : prise en charge extérieure – intervenants dans l'école – besoins spécifiques des enfants concernés - différentes classes (voire école).

Pour 2021 2022 : 3 AESH à nombres d'heures définies et 2 AESH mutualisés.

Problèmes rencontrés :

- recrutement difficile sur SMU
- non remplacement sur des arrêts maladies longs.
- Situation de l'inclusion : les enseignants ne sont pas ou plus formés mais néanmoins la communication entre enseignants, le dossier scolaire complet, la communication avec les professionnels de santé, les parents continuent à exister et demandent un investissement important aux professeurs...

a. Vie scolaire (relation avec les familles, communication, partenariats, ...)

Axes prioritaires de travail : Accueillir, instaurer un climat de confiance

i. Equipes éducatives

Comme nous l'avons laissé entendre précédemment nous avons augmenté le nombre de réunions nous permettant une meilleure communication avec les familles.

ii. APE

Est-il besoin d'évoquer la réaction à propos des photos ? Nous espérons que la petite mise au point a levé les incompréhensions. Le partenariat entre école et parents qui me semble être une réalité éprouvée tout au long de ces dernières années s'arrête là où la liberté pédagogique des enseignants commence. Les parents élus ont un pouvoir réel dans l'approbation du règlement intérieur, du projet d'école et l'organisation du temps scolaire. En dehors de cela, il s'agit d'échanges, de propositions, de demandes auxquels l'équipe enseignante essaie de répondre au mieux.

Nous demanderons à l'APE d'héberger nos listes de matériel demandées par les classes pour la rentrée.

iii. Relations familles tendues parfois

Cette année difficile nous a offert quelques échanges tendus avec certaines familles qui oublient les codes de politesse et de bonne conduite que l'on tente d'inculquer à leurs enfants.

iv. Relations école collègue et élémentaire maternelle

Les réunions se sont tenues avec les collègues du collège et de la maternelle afin d'envisager les classes supérieures.

Les familles et leurs enfants arrivant sur la commune ont été reçues à l'école pour une présentation avec visite.

A. La coop école.

solde	24 558 €
-------	----------

Dépenses :

671 € de petit matériel
978 € de manuels
688 € livres incorruptibles
554 € de livres pour les classes
331 € de mat informatique
560 € d'abonnement
6 552 € de sorties
159 € de charges (blog école, livréval,..)
643,27 € de cotisations OCCE et assurance école
819,00 € de matériel de musique (piano + petit matériel)
5 073 € de moniteurs ESF
2 309 € d'achat de matériel de ski

Recettes :

3 000 € de subvention APE (L'école remercie l'association des parents d'élèves pour le soutien qu'elle apporte à la réalisation des différents projets de classe).
4 542 € de subvention mairie

Opération de financement : miel

Achat : 1 396€ Vente : 1 581 € bilan : 185€ de bénéfices pour la coop gé
: photos
Opération en cours

B. Questions APE

a. Petits jeux dans l'école

Retour à la case départ : les jouets sont interdits, restent les jeux d'école habituels :

Une poignée de billes, cordes à sauter, ballons...

b. Actions menées pour la sensibilisation et le dépistage des violences.

Au niveau des enseignants, deux interprétations se croisent et se renforcent :

- une autour des programmes sur le « Partager et réguler ses émotions – Mobiliser son vocabulaire – Manifester le respect des autres – Comprendre les notions de droit et de règles .
- et une seconde où toutes les situations vécues qui sont autant d'occasions de réfléchir très concrètement sur les attitudes à avoir.

Au niveau du Périscolaire : Un groupe de travail s'est créé et deux réunions se sont tenues. Il a été décidé :

Actions à mener sur le temps du périscolaire :

1. Travail avec une psychomotricienne bénévole auprès du personnel et des enfants
2. Groupe d'analyses de la pratique avec un psychologue
3. Recherche d'aides et de formation pour les agents du périscolaire ...

Les enseignants font remarquer de façon unanime qu'il est nécessaire de relativiser la notion de violence aux Petites Maisons qui se limite souvent à quelques cas particuliers et que d'autre part cela relève souvent d'un problème d'éducation au niveau de la famille ou d'un besoin de suivi particulier .

D'où l'importance de trouver un moyen d'impliquer largement les parents dans cette démarche.

b. Utilisation du téléphone portable

Article 4-5 Dispositions particulières «... à ce titre les jeux électroniques, les téléphones mobiles (loi du 3 août 2018)... sont interdits.»

Une discussion ouverte s'en est suivie. Elle a mis en exergue la nécessité de sensibiliser toutes les parties à la problématique de la possession à l'utilisation des portables : enfants – familles à nouveau...Vaste champ de réflexion.

Le conseil d'école ayant épuisé tous les sujets a été levé à 21h30.

F.Dupré